

Paris, le 10 Juillet 2014 – 17h45

## **Bilan semestriel du contrat de liquidité obligataire ARGAN contracté avec la société INVEST SECURITIES**

Au titre du contrat de liquidité obligataire confié par la société ARGAN à INVEST SECURITIES, à la date du 30 juin 2014, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 2 obligations ARGAN
- 179.740,62 €

Il est rappelé que lors du dernier bilan semestriel du contrat au 31 décembre 2013, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 1 obligation ARGAN
- 190.143,29 €

### **A propos d'Argan**

ARGAN est une foncière française spécialisée en **DÉVELOPPEMENT & LOCATION de plateformes logistiques PREMIUM** pour des entreprises de premier plan.

ARGAN associe la transparence d'une société cotée en Bourse -NYSE Euronext- à la stabilité d'une stratégie claire, mise en œuvre par l'actionnaire majoritaire accompagné d'une équipe de cadres associés, experts dans leurs spécialités.

Partis d'une feuille blanche et détenant un parc d'une cinquantaine de plateformes logistiques **PREMIUM**, totalisant 1,25 millions de m<sup>2</sup> (en 2013), nous avons acquis une expertise globale en **DÉVELOPPEMENT & LOCATION de plateformes logistiques PREMIUM**.

ARGAN est cotée sur le compartiment B d'Euronext Paris (ISIN FR0010481960) et fait partie des indices CAC All-Tradable et CAC Small. La foncière a opté pour le régime des SIIC au 1er juillet 2007

**Contacts / [www.argan.fr](http://www.argan.fr)**